

DEPARTEMENT DU BAS-RHIN

Commune de CHATENOIS

Arrondissement de SELESTAT

Extrait du procès-verbal

des délibérations du Conseil Municipal

Nombre des membres  
du Conseil Municipal élus : 27

Nombre des membres  
qui se trouvent en fonction : 27

Nombre des membres  
qui ont assisté à la séance : 25

Séance du 08 avril 2026

Sous la présidence de M. le Maire, Stéphane SGRIST

**Présents :**

M. Christophe ELSAESSER, Mme Christine GILL, M. Denis WACHBAR, Mme Marie-Christine LEGRAND, M. Jonathan WEBER, Mme Sophie OTTENWAELDER-BRIAIS, M. Fabrice GALLIOT, Adjoint au Maire  
Mme SYLVESTRE Marie-Antoinette, M. BARTH Jean-Paul, Mme BEZIER Anne, M. DEYBER Marc, Mme GUTHAPFEL Nadine, M. GOETTELMANN Michel, M. DREISZKER Manuel, Mme ABDELNEBI Linda, Mme CRISTIANI Manuela, Mme DUSSOURD Sabrina, M. JEUDY Raphaël, Mme HUART Justine, M. TORTOSA Antoine, M. BECK Laurent, Mme DEMAY Sandrine, Mme SADOWNICZYK Bénédicte, M. SCHMITT Damien, Conseillers municipaux

**Absences excusées :**

Mme CARL-DORIDANT Anne-Catherine donne pouvoir à Bénédicte SADOWNICZYK  
Mme MARTORANA Flavie

## 8. Affaires scolaires – CM Enfants – Jeunesse – Périscolaire et Petite Enfance

**RAPPORTEUR : M. Jonathan WEBER**

### 8.1. Recrutement d'un adjoint d'animation à l'école Maternelle des Bains

#### DELIBERATION D20260408/28

L'apprentie actuellement à l'école des Bains a eu un accident de trajet et ne peut plus terminer son année de formation et son alternance à l'école.

Il a été décidé de recruter un adjoint d'animation à temps partiel afin de pallier l'absence de l'apprentie, sur le motif d'accroissement temporaire d'activité, du 19 mars 2026 au 8 juillet 2026, à raison de 29h10 par semaine, en planning annuel lissé. Ses missions relèveront des missions d'ATSEM.

**Vu** l'article L332-23 .1 du CGCT,

Le Conseil Municipal,

**AUTORISE** le Maire à recruter un adjoint d'animation à l'école maternelle des Bains, du 19 mars au 8 juillet 2026, à raison de 29h10 par semaine lissée.

**PRECISE** que l'agent percevra une rémunération mensuelle correspondant à l'échelon 1 du grade d'adjoint territorial d'animation, IB 367/IM366.

**PRECISE** que les crédits sont inscrits au BP2026.

POUR : 25  
CONTRE : 0  
ABSTENTION : 0

Mme SADOWNICZYK ne prend pas part au vote.

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**

DELIBERATION EXECUTOIRE  
Pour extrait conforme  
Châtenois, le 10 avril 2026

Stéphane SIGRIST  
Le Maire,

M. Jean-Paul BARTH  
Le secrétaire de séance,

